



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 24 SEPTEMBRE 2020**

*_*_*

I- Le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a présenté un exposé sur le déroulement de la rentrée scolaire 2020-2021 et l'avancement du chantier de mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, à l'aune de l'état d'urgence sanitaire.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

🇲🇦 **Projet de loi:**

- **Projet de loi n° 39.20** modifiant l'article 314 de la loi n° 15-95 formant code de commerce.

Approuvé sous réserve de l'examen de la proposition de le reformuler sous forme de décret – loi compte tenu de l'urgence qui s'attache à ses dispositions.

🇲🇦 **Projet de décret-loi:**

- **Projet de décret-loi n° 2.20.665** portant réorganisation de «Casablanca Finance City».

Approuvé.

🇲🇦 **Projet de décret:**

- **Projet de décret n° 2.20.393** modifiant le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique.

Approuvé.

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Tanger;
- Doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Mohammedia ;
- Directeur des Mines et des hydrocarbures au ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement - département de l'énergie et des mines.